

## FICHE DE REMARQUES DE VISITE D'INSPECTION

Cette fiche n'a pas vocation à être publiée sur l'Internet de la DRIRE PACA  
Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Entreprise : **NOVERGE**  
21/04/2005

Lieu : **VEDENE (84290)**

Date de l'inspection:

L'EXPLOITANT RECONNAIT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES REMARQUES CONSTATEES PAR L'INSPECTEUR

SIGNATURE

DU REPRESENTANT  
DE L'EXPLOITANT:

**PELLET** 

SIGNATURE

DE L'INSPECTEUR:

Remarques de l'inspecteur, issues de la visite d'inspection:

- le respect de l'APC du 23/07/04 n'appelle pas d'observation, si ce n'est d'intensifier l'inspection en cas de dérive de planning de Travaux près d'ici le 23-12-2005

- Etude de mise en conformité des 3 fours du 28/6/2002 selon l'arrêté du 20/9/2002:

Page 30: une procédure de reprise des déchets imbrûlés doit être mise en place

Page 30: prévoir un enregistrement en cas de fonctionnement des by-pass

Page 31: qui est-il pris en matière de dépassement "bruit" compte tenu des nouveaux équipements et du point.

Page 32: l'étude fondue a été remise qui est-il de la mise en place du "compteur fondue"

Page 33: de nouvelles passerelles et plateformes de mesure interne - en outre d'extrofiltre - sont prévues et en place sur le four n°3: qui est-il de leur conformité à la norme NF X 4-052

Page 35: de nouvelles sondes sont mises en place: nous fournir une documentation technique sur le matériel mis en place: sondes DURAG-O<sub>2</sub> ROSE MOUNT, autres paramètres: ENVIRONNEMENTS.A.

- Visite

Bien noté pour le four n°3:

- les 4 cornues d'inspection d'usage et le nouveau pyromètre (inspection pas été comprise)
- le nouveau pyromètre commandant le délaton
- la trappe d'expansion
- le point d'inspection de l'air et le modèle H4
- la nouvelle régulation du lait de chaux et la nouvelle turbine
- le filtre à manche (3 cassons) et le by pass
- la plateforme de mesure et les nouvelles sondes

Démarcléant et évacuation de l'ancien contacteur

2 remarques: la cuvette de rétention de la cure

quel doit être nettoyée  
apporter justificatifs des capacités des rétentions fus - acides/sonde - chaux -

Commentaires de l'exploitant (suites envisagées, actions curatives et correctives décidées avec leurs délais d'application)

en cours de rédaction

Remarque prise en compte par la société LAB.

prise en compte avec le 4<sup>e</sup> tour

à mettre en place

Remarque transmise à la société LAB.

Remarque transmise à la société LAB.

en cours

Demande faite en notre B.E.